

Animation : Collectif ipé

Participants : voir liste en annexe

Déroulement

INTRODUCTION : Les priorités pour la stratégie good food 2.0

- Promouvoir des projets ambitieux en raison de leur impact environnemental (notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques)
- Améliorer la lisibilité de (simplifier) l'appel à projets, son caractère appropriable par les collectifs citoyens
- Ancrer davantage les projets dans leur quartier et renforcer les partenariats avec les pouvoirs et acteurs locaux surtout publics (notamment les communes) et privés
- Renforcer la diversité des profils de citoyens touchés (caractère intergénérationnel, diversité sociale et culturelle,...) mais aussi toucher des quartiers où manquent ce genre de projet et où l'accessibilité à la Good Food est moins évidente.

TEMPS 1 : Pertinence et appropriation des priorités

- Ces priorités sont-elles pour vous pertinentes ?
- Pour vous (votre projet), que signifierait concrètement :
 - développer un projet ambitieux contribuant à améliorer l'accessibilité à la Good Food ?
 - rendre l'appel à projet plus lisible et appropriables par les citoyens ?
 - renforcer l'ancrage local et les partenariats avec les acteurs publics et privés ?
 - ouvrir le projet à des publics plus éloignés de ce type de dispositif ?
- Voulez-vous affiner, préciser, bonifier ces priorités ?
- Voyez-vous d'autres priorités ?

TEMPS 2 : Enjeux : difficultés / opportunités liées aux priorités

- Quelles sont les opportunités/avantages associés à ces priorités ?
- Quelles sont les risques/écueils associés à ces priorités

TEMPS 3 : Enjeux de faisabilité

- De quoi (quelles ressources) a-t-on besoin pour rencontrer ces priorités ?
 - au niveau du cadre réglementaire
 - au niveau des ressources matérielles (budget, moyens de communication, et Immatérielles (expertises, accompagnement, formation ...)

Contextualisation

1. La plupart des participants sont des citoyens qui maîtrisent la « culture » - le discours et les pratiques - de la gestion de projet. Certains d'entre eux sont à la fois des porteurs de projet citoyen ET professionnel de la Good Food ou du développement social.
Cela met en évidence l'importance de créer des occasions de débat plus accessibles au public qui n'est pas familiarisé avec cette culture (aller chez eux ? travailler d'abord en petits groupe homogènes ?...).
2. Certains participants ont développé des projets dans le cadre de l'appel à projets citoyens il y a plusieurs années et ne sont pas au courant des modifications apportées récemment à ce qui les a parfois amené à demander des améliorations qui avaient déjà été apportées.
Nous reprenons en vert les informations actualisées relatives à certaines demandes formulées par des participants qui n'ont pas l'information.
Cette situation met en évidence la nécessité de mieux communiquer notamment vis-à-vis des anciens projets et d'améliorer la lisibilité de l'appel à projets.

CONCLUSIONS

1. PRIORITÉ 1 : PROMOUVOIR DES PROJETS AMBITIEUX

1.1. Pertinence

Cet objectif est jugé assez pertinent. Il faut toutefois continuer à soutenir des « petits » projets et permettre que des projets modestes puissent devenir ambitieux et être soutenus comme tels dans un deuxième temps ; il ne faut pas « *forcer l'ambition mais laisser le temps faire le projet* ». Cela permet aux projets de mûrir...

1.2. Un projet collectif citoyen Good Food est ambitieux s'il...

- est pérenne ;
- est soutenu par un groupe porteur fort ;
- est répliquable : « *expérience à multiplier plutôt qu'à faire grandir* » ;
- répond à différents objectifs de développement durable.

1.3. Opportunités : les avantages associés à cette priorités ce sont...

- la création d'une dynamique positive inspirante ;
- le développement d'un réseau plus étendu autour de l'alimentation qui est un vecteur de communication universel ;
- des partenariats avec d'autres acteurs tels que des écoles ou des maisons de repos par exemples.

1.4. Difficultés : ce qui peut empêcher la mise en œuvre de ce type de projet c'est...

- le portage et l'animation du projet qui exigent plus de temps et de compétences de la part des citoyens bénévoles ce qui peut provoquer un épuisement des porteurs du projet;
- la difficulté de trouver ou avoir accès à des terrains et/ou des locaux pour des projets à plus grande échelle ;

- le risque d'affaiblissement du portage après l'étape de coaching.

1.5. Comment faciliter la mise en place de projets collectifs citoyens ambitieux ?

- Apporter un soutien au montage de projet pour aider les groupes à bien connaître les attentes, à appréhender les risques (éviter ainsi un engagement à la légère) et monter un budget réaliste.
La procédure actuelle prévoit une période de pré-accompagnement des projets (simples ou ambitieux).
- Donner accès à des budgets majorés et prévoir une caisse de réserve pour faire face à des dépenses non planifiées ;
Un budget allant jusque 15.000€ est prévu pour soutenir les projets ambitieux depuis le dernier appel à projets.
- Prévoir un accompagnement plus étendu dans le temps ;
L'accompagnement des projets dits ambitieux peut s'étaler sur deux ans depuis le dernier appel à projets.
- Garder une enveloppe (ou prévoir un coaching à la carte car « *un coach ne peut pas connaître tous les domaines* » : *adaptation aux changements climatiques, expertise réglementaire, définition du budget, communication,...*) pour des besoins d'expertises techniques qui surviendraient en cours de projet et donner accès à des expertises techniques au-delà de la période d'accompagnement;
- Apporter un soutien (formations notamment) en matière de gouvernance partagée ;
Ce type de formation est organisé par la coordination d'ILQ.
- Partager les bonnes expériences, faire connaître les *tops* et les *flops* des projets réalisés ;
Ce type d'initiative (rallye des quartiers par exemple) est organisé par la coordination d'ILQ et la mise en réseau des projets citoyens Good Food.
- Mettre en réseau les acteurs locaux (projets citoyens ou pas) et centraliser les ressources et informations (locaux à louer ou à prêter, terrains, matériel pour démarrage de projets,...) disponibles à l'échelle locale, éventuellement avec le soutien de la commune.
- Faire évoluer la réglementation là où elle empêche le déploiement des projets. Le PRAS devrait par exemple être revu pour garantir un meilleur accès aux terres agricoles en interdisant la construction (stop béton). Une obligation de rénover et de changer l'affectation des bureaux permettant la mise à disposition d'espaces pour les projets semble pertinente aussi.

2. PRIORITÉ 2 : AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DE L'APPEL À PROJETS

2.1. Pertinence

Cet objectif est jugé pertinent. Les participants considèrent qu'« *améliorer la visibilité de l'appel à projets est un préalable* » à tous les autres objectifs.

2.2. Opportunités : les avantages associés à cette priorités sont...

- l'inclusion d'une plus grande diversité de public.

2.3. Difficultés : ce qui décourage/surcharge les citoyens qui envisagent une candidature, c'est...

- la lenteur des procédures qui dépendent des administrations publiques ;

- la complexité des formulaires (de candidature et de rapport) et les exigences en matière de justification budgétaire qui découragent certains citoyens;
- *Depuis 2019, les formulaires ont été simplifiés et le rapport intermédiaire a disparu. En outre, il n'y a plus d'obligation de remettre les preuves de paiement, le budget peut être reventilé le budget en cours d'année d'accompagnement pour peu qu'il reste cohérent avec les objectifs et la structure initiale du budget.
- le caractère peu flexible des rubriques « fermées » du formulaire de candidature qui ne permet pas toujours de montrer les spécificités du projet et qui bride la créativité ou la personnalisation ;
- l'exigence d'ouvrir un compte en banque ;
- la surabondance de canaux de communication qui rend l'accès à l'information compliqué : Hopri, Facebook, Portail Good Food, Site Inspirons le quartier,... « Trop d'informations tue l'information !!! ». Le site ILQ semble particulièrement méconnu.

2.4. Comment améliorer la lisibilité de l'appel à projets ?

- Assurer une meilleure diffusion de l'appel à projets, via un canal clair et connu de tous, participatif, avec des infos pratiques et renforcer la communication par des canaux non numériques;
- Permettre plus de flexibilité dans les formulaires (pas seulement des rubriques « fermées ») ;
- Organiser une grande fête au début du projet éventuellement plusieurs fêtes par quartiers ;
- Renforcer les contacts avec de relais locaux, notamment des associations qui connaissent le quartiers ;
- Améliorer la lisibilité et la structure du site ILQ pour un meilleur accès aux ressources , prévoir un espace citoyen d'échange direct et donner informations pratiques sur la disponibilité de terrains;
L'espace citoyen d'échanges existe sur le site ILQ et est très peu utilisée. La mailing list Good Food joue également ce rôle.

3. PRIORITÉ 3 : ANCRER D'AVANTAGE LES PROJETS DANS LEUR QUARTIER

3.1. Pertinence

Cet objectif est jugé assez pertinent.

3.2 . Opportunités : les avantages associés à cette priorités sont...

- des liens renforcés avec des habitant-e-s et institutions du quartier : « *le lien nourrit le projet* » ;
- la mise à disposition des ressources du quartier pour les projets ;
- un soutien de la commune, notamment logistique, qui peut temporairement prendre le relai ou apporter de l'aide quand il y a un essoufflement du groupe porteur ;
- une valorisation du travail bénévole

3.3. Difficultés : ce qui limite/menace l'ancrage des projets dans leurs quartiers c'est ...

- la perte de vue des objectifs / de l'identité du projet à cause de certains partenaires, notamment les communes dans certains cas ;

- le manque de transversalité des institutions publiques

3.4. Comment faciliter l'ancrage des projets dans leurs quartiers ?

- Avoir un-e référent-e officiel-le par commune (gouvernance,...). Les contacts avec la commune ne doivent toutefois pas être imposés car, dans certain cas, ça peut nuire à la dynamique citoyenne ;
Actuellement chaque commune a mandaté une personne de contact avec les groupes citoyens qui développent un projet dans le cadre d'ILQ.
- Favoriser l'accès à des terrains ou le partage de locaux (cuisine par exemple) pour le développement des projets : bureaux, bâtiments vidés par le télé-travail, locaux dans des équipements publics tels que des maisons de repos ,... et encourager la mutualisation des espaces (plusieurs projets dans un même lieu) ;
- Favoriser le réseautage avec d'autres projets locaux par exemple en organisant un événement festif thématique ou non avec les projets proches géographiquement ;
- Favoriser l'accès aux ressources locales et mettre à disposition des projets un S.E.L ou un pôle de compétences ;
- Porter à la connaissance du politique les projets existants ;
- Adapter la communication aux spécificités de chaque quartier : flyer, porte à porte,...

4. PRIORITÉ 4 : RENFORCER LA DIVERSITÉ DES PROFILS DE CITOYENS ET QUARTIERS PORTEURS DE PROJETS

4.1. Pertinence

Cet objectif est jugé pertinent.

4.2. Opportunités : les avantages associés à cette priorités sont...

- le développement du caractère social et intergénérationnel des projets ;
- le partager de lieux favorisant le partage des ressources lieu ;
- la motivation mutuelle des groupes de citoyens porteurs de projet.

4.3. Difficultés : ce qui limite la diversité des profils de participants et des types de quartier porteurs de projet c'est...

- la maîtrise limitée des langues parlées à Bruxelles.

4.4 Comment renforcer le diversité des profils de participants et des types de quartier porteurs de projet ?